

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- 1° - Le passeport demeure la propriété de l'Etat Comorien. Il est remis à titre rigoureusement personnel au porteur pour lui permettre de voyager librement à l'étranger. Il doit être signé et ne peut être prêté.
- 2° - Il est interdit d'y effectuer des grattages, corrections, ratures, surcharges et adjonctions de mentions ou de feuilles supplémentaires. Toute rectification non opérée par l'autorité compétente, entraîne la nullité du titre, sans préjudice de poursuites judiciaires.
- 3° - En cas de perte ou de destruction, le titulaire doit en informer immédiatement l'autorité administrative ou consulaire compétente la plus proche.
- 4° - Avant son départ pour l'étranger, le titulaire doit s'assurer que son passeport possède une durée de validité suffisante et s'enquérir des conditions d'entrée et de séjour dans le pays de destination auprès du consulat compétent. Il doit aussi s'assurer qu'il disposera de moyens de paiement suffisants en monnaie étrangère pour couvrir les frais de son retour, nos consulats ne pouvant prendre en charge son rapatriement.
- 5° - Le renouvellement ou la prorogation d'un passeport expiré au cours d'un séjour à l'étranger doit être demandé au consulat de l'Etat Comorien le plus proche; cette formalité nécessite un certain délai.
- 6° - Les enfants ayant atteint l'âge de 15 ans doivent être munis d'un passeport individuel.
- 7° - Il est recommandé au Comorien qui établit sa résidence à l'étranger, de se faire immatriculer au Consulat dès son arrivée dans la circonscription consulaire. Cette formalité est gratuite.

NOM : ABDALLAH
 اللقب
 Prénoms : Mohamed Fazul
 Né(e) le : 25 Décembre 1974
 تاريخ الميلاد
 Lieu de naissance : Moroni - COMORES
 محل الميلاد

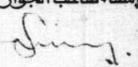
الجنسية قمرية
 Nationalité Comorienne

Profession : Ing. Préviateur المهنة
 Domicile : MORONI - COMORES
 محل الإقامة

جواز رقم 07 /
 Passeport N° : 076059 / 3879

الأوصاف
 SIGNALLEMENT

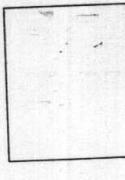
القامة : 1.67
 لون العينين : marroon
 لون الشعر : noir
 Signes particuliers :
 الأوصاف المميّزة

Signature du Titulaire
 إمضاء صاحب الجواز


Ce passeport contient 32 pages

ENFANTS
 الأولاد

lieu de naissance محل الميلاد	date de naissance تاريخ الميلاد	nom الاسم
Moroni - Comores	22-7-95	Assiyah-Said
Moroni - Comores	8-8-96	Loufi-Said



RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- 1° - Le passeport demeure la propriété de l'Etat Comorien. Il est remis à titre rigoureusement personnel au porteur pour lui permettre de voyager librement à l'étranger. Il doit être signé et ne peut être prêté.
- 2° - Il est interdit d'y effectuer des grattages, corrections, ratures, surcharges et adjonctions de mentions ou de feuilles supplémentaires. Toute rectification non opérée par l'autorité compétente, entraîne la nullité du titre, sans préjudice de poursuites judiciaires.
- 3° - En cas de perte ou de destruction, le titulaire doit en informer immédiatement l'autorité administrative ou consulaire compétente la plus proche.
- 4° - Avant son départ pour l'étranger, le titulaire doit s'assurer que son passeport possède une durée de validité suffisante et s'enquérir des conditions d'entrée et de séjour dans le pays de destination auprès du consulat compétent. Il doit aussi s'assurer qu'il disposera de moyens de paiement suffisants en monnaie étrangère pour couvrir les frais de son retour, nos consulats ne pouvant prendre en charge son rapatriement.
- 5° - Le renouvellement ou la prorogation d'un passeport expiré au cours d'un séjour à l'étranger doit être demandé au consulat de l'Etat Comorien le plus proche; cette formalité nécessite un certain délai.
- 6° - Les enfants ayant atteint l'âge de 15 ans doivent être munis d'un passeport individuel.
- 7° - Il est recommandé au Comorien qui établit sa résidence à l'étranger, de se faire immatriculer au Consulat dès son arrivée dans la circonscription consulaire. Cette formalité est gratuite.

NOM : MAIMOUNA
 اللقب
 Prénoms : Mohamed Ali
 Né(e) le : 25 Décembre 1976
 تاريخ الميلاد
 Lieu de naissance : Moroni - COMORES
 محل الميلاد

الجنسية قمرية
 Nationalité Comorienne

Profession : ETUDIANTE المهنة
 Domicile : MORONI - COMORES
 محل الإقامة

جواز رقم 07 /
 Passeport N° : 076059 / 3879

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- 1° - Le passeport demeure la propriété de l'Etat Comorien. Il est remis à titre rigoureusement personnel au porteur pour lui permettre de voyager librement à l'étranger. Il doit être signé et ne peut être prêté.
- 2° - Il est interdit d'effectuer des grattages, corrections, ratures, surcharges et adjonctions de mentions ou de feuilles supplémentaires. Toute rectification non opérée par l'autorité compétente, entraîne la nullité du titre, sans préjudice de poursuites judiciaires.
- 3° - En cas de perte ou de destruction, le titulaire doit en informer immédiatement l'autorité administrative ou consulaire compétente la plus proche.
- 4° - Avant son départ pour l'étranger, le titulaire doit s'assurer que son passeport possède une durée de validité suffisante et s'enquérir des conditions d'entrée et de séjour dans le pays de destination auprès du consulat compétent. Il doit aussi s'assurer qu'il disposera de moyens de paiement suffisants en monnaie étrangère pour couvrir les frais de son retour, nos consulats ne pouvant prendre en charge son rapatriement.
- 5° - Le renouvellement ou la prorogation d'un passeport expiré au cours d'un séjour à l'étranger doit être demandé au consulat de l'Etat Comorien le plus proche; cette formalité nécessite un certain délai.
- 6° - Les enfants ayant atteint l'âge de 15 ans doivent être munis d'un passeport individuel.
- 7° - Il est recommandé au Comorien qui établit sa résidence à l'étranger, de se faire immatriculer au Consulat dès son arrivée dans la circonscription consulaire. Cette formalité est gratuite.

Signature du Titulaire
امضاء صاحب

NOM : **ABDALLAH**

Prénoms : **Mohamed Fazul**

Né(e) le : **25 Décembre 1974**

Lieu de naissance : **Moroni - COMORES**

lieu de naissance محل الميلاد	date de naissance تاريخ الميلاد	nom الاسم
		Nationalité Comorienne
		Profession : Ing. Préviateur
		Domicile : Moroni - COMORES

جواز رقم / 076059/3879
Passeport N° : 076059/3879

الأوصاف
SIGNALEMENT

Taille : **1,67** **القامة**

Couleur des yeux : **marroon** **لون العينين**

Couleur des cheveux : **noir** **لون الشعر**

Signes particuliers : _____

الأوصاف المميزة

Signature du Titulaire
امضاء صاحب الجواز

Ce passeport contient 32 pages

ENFANTS
الأولاد

lieu de naissance محل الميلاد	date de naissance تاريخ الميلاد	nom الاسم
Moroni - Comores	22-7-95	Assiyah-Said
Moroni - Comores	8-8-96	Loufi-Said



RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- 1° - Le passeport demeure la propriété de l'Etat Comorien. Il est remis à titre rigoureusement personnel au porteur pour lui permettre de voyager librement à l'étranger. Il doit être signé et ne peut être prêté.
- 2° - Il est interdit d'effectuer des grattages, corrections, ratures, surcharges et adjonctions de mentions ou de feuilles supplémentaires. Toute rectification non opérée par l'autorité compétente, entraîne la nullité du titre, sans préjudice de poursuites judiciaires.
- 3° - En cas de perte ou de destruction, le titulaire doit en informer immédiatement l'autorité administrative ou consulaire compétente la plus proche.
- 4° - Avant son départ pour l'étranger, le titulaire doit s'assurer que son passeport possède une durée de validité suffisante et s'enquérir des conditions d'entrée et de séjour dans le pays de destination auprès du consulat compétent. Il doit aussi s'assurer qu'il disposera de moyens de paiement suffisants en monnaie étrangère pour couvrir les frais de son retour, nos consulats ne pouvant prendre en charge son rapatriement.
- 5° - Le renouvellement ou la prorogation d'un passeport expiré au cours d'un séjour à l'étranger doit être demandé au consulat de l'Etat Comorien le plus proche; cette formalité nécessite un certain délai.
- 6° - Les enfants ayant atteint l'âge de 15 ans doivent être munis d'un passeport individuel.
- 7° - Il est recommandé au Comorien qui établit sa résidence à l'étranger, de se faire immatriculer au Consulat dès son arrivée dans la circonscription consulaire. Cette formalité est gratuite.

Signature du Titulaire
امضاء صاحب

NOM : **MAIMOUNA**

Prénoms : **Mohamed Ali**

Né(e) le : **25 Décembre 1976**

Lieu de naissance : **Moroni - COMORES**

الجنسية مفرقة
Nationalité Comorienne

Profession : **ETUDIANTE**

Domicile : **Moroni - COMORES**

جواز رقم / 076059/3879
Passeport N° : 076059/3879

076059

الأوصاف
SIGNALEMENT

Taille : 1m 67 الطامة
Couleur des yeux : noir لون العينين
Couleur des cheveux : noir لون الشعر
Signes particuliers : _____



Signature du Titulaire
إمضاء صاحب الجواز
[Signature]

Ce passeport contient 32 pages

ENFANTS
الأولاد

lieu de naissance محل الميلاد	date de naissance تاريخ الميلاد	nom الاسم

--	--	--

076059

VISAS
التأشيرات

et retour
204498
Mauritania
21.8.98
SERVISE EMIGRATION
Chef de Service
Im / Em
AL OULOUMOU
Commissaire Divisionnaire
Chef de Service Im/Em

076059

La validité de ce passeport est prorogée jusqu'au
يمتد العمل بهذا الجواز حتى
Fait à _____
حزري
Le _____
بتاريخ

Signature et cachet de l'Autorité
qui a délivré le passeport
إمضاء وختم السلطة التي أصدرت الجواز

076059

La validité de ce passeport est prorogée jusqu'au
يمتد العمل بهذا الجواز حتى
Fait à _____
حزري
Le _____
بتاريخ

Signature et cachet de l'Autorité
qui a délivré le passeport
إمضاء وختم السلطة التي أصدرت الجواز

076059

Ce passeport est délivré pour tous les pays sauf s'il y a lieu, les exceptions ci-après :
المسل بهذا الجواز في جميع البلاد باستثناء البلدان التي يجري ذكرها أسفله.

Il expire le 21 September 2002
ينتهي العمل بهذا الجواز بتاريخ

fait à Agadez
حزري
le 22 September 1997
بتاريخ

Signature et cachet de l'Autorité
qui a délivré le passeport
إمضاء وختم السلطة التي أصدرت الجواز
AL OULOUMOU
Commissaire Divisionnaire
Chef de Service Im/Em

076059

VISAS
التأشيرات



076059

R.F.I. DES VISAS
موريتانيا
التأشيرات

22-8-98
D.P.

AL OULOUMOU